

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 06 novembre 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

Le Président de la République s'est incliné, à l'entame du Conseil des Ministres, devant la mémoire de Monsieur Mamadou Moustapha BA, ancien Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, rappelé à Dieu le lundi 04 octobre 2024. Il a présenté les condoléances de la Nation à sa famille et au personnel du Ministère.

Le Chef de l'Etat a ensuite réitéré son appel aux acteurs politiques et aux populations pour le déroulement dans le calme, la sérénité et le respect des règles démocratiques de la campagne pour les élections législatives anticipées du 17 novembre 2024. Il a demandé au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique et au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de prendre, conformément aux lois et règlements, toutes les mesures et dispositions qui s'imposent pour une campagne électorale apaisée sur l'étendue du territoire national.

Le Président de la République a évoqué la question de la formalisation du secteur informel. Il a, dans ce sens, demandé au Gouvernement de définir avec toutes les parties prenantes, une doctrine nationale de formalisation du secteur informel autour d'une meilleure structuration des activités et des acteurs, mais également d'une réorganisation optimale de l'encadrement des différentes entités de l'Etat dans les domaines de la formation, du financement, de la fiscalité et de l'installation dans des zones spéciales, sites et espaces dédiés. Dans cet élan, il a indiqué au Premier Ministre l'importance de la tenue de concertations avec les Chambres consulaires du Sénégal pour accélérer la transformation systémique de l'économie informelle.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé son attachement particulier à la modernisation de l'Artisanat national, secteur stratégique dans la transformation de l'économie informelle et l'amélioration globale de la productivité nationale. Il a souligné l'urgence pour les structures publiques d'encadrement et de financement (DER/FJ, 3FPT) d'accentuer leurs efforts aux côtés des interventions de l'Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat (APDA) et des Chambres des métiers pour soutenir davantage les unités de production des artisans du Sénégal qui doivent évoluer rapidement en véritables PME ou PMI. Il a, d'ores et déjà, demandé au Premier Ministre de saisir l'opportunité de la création prochaine de l'entité de mutualisation et de centralisation des achats publics, pour accentuer la responsabilisation des artisans locaux dans l'exécution de la commande publique. Dès lors, il convient, pour toutes les filières de promouvoir le « made in Sénégal » et la consommation des produits locaux à travers les espaces commerciaux, sites d'expositions et foires.

Le Président de la République s'est félicité de l'organisation régulière du mois du « Consommer local ». Il a signalé l'impératif de la modernisation et de la réorientation de la Foire internationale de Dakar vers la promotion et la valorisation de la production nationale.

Evoquant le rôle fondamental de la culture dans l'agenda national de transformation, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement la place primordiale de la culture dans la « Vision Sénégal 2050 ». Il a adressé ses félicitations et encouragements aux acteurs culturels pour leur rôle majeur dans le rayonnement du Sénégal, la préservation de la stabilité sociale et du vivre ensemble dans le respect de nos valeurs et traditions. Il a exhorté le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et le Secrétaire d'Etat à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine historique à veiller à la décentralisation soutenue des actions, auprès des populations, dans l'élaboration inclusive et l'exécution consensuelle de l'agenda culturel du Sénégal. Il a également demandé au Gouvernement de lui proposer un programme national de réalisation d'infrastructures culturelles intégrant les Pôles et prenant en compte les spécificités et potentialités de nos terroirs.

Le Président de la République a invité le Ministre de la Culture à davantage travailler à la vulgarisation de notre patrimoine culturel et historique et de veiller à la préservation du patrimoine historique classé notamment Gorée, île-mémoire, qui doit bénéficier d'une attention spéciale. Pour clore ce chapitre, il a informé le Conseil qu'il présidera, le jeudi 07 novembre 2024 au Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose, la cérémonie d'ouverture de la 15^{ème} édition de la Biennale de l'Art africain contemporain.

Parlant du tourisme qui demeure un secteur moteur de croissance et de création d'emplois, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre du Tourisme et de l'Artisanat de redynamiser l'ensemble des organismes de promotion de la « destination Sénégal » en parfaite synergie avec les acteurs locaux, les opérateurs de circuits touristiques et autres professionnels du secteur. Il a indiqué l'impératif d'une maîtrise stratégique des aménagements et des constructions d'établissements hôteliers et touristiques sur le littoral national et les sites placés sous la gestion de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO). Dans le même sillage, il a souligné l'urgence d'améliorer significativement le cadre de vie et la sécurité dans les zones et sites touristiques mais également de veiller au renforcement permanent de la police touristique pour mieux sécuriser les activités.

Dans la dynamique de développement de l'emploi des jeunes, le Président de la République a demandé au Gouvernement de positionner en priorité le tourisme dans les dispositifs du 3FPT et de la convention nationale Etat-Employeur. Il s'agit aussi de soutenir l'Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique ainsi que les centres de formation aux métiers du tourisme. Il a demandé au Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et au Ministre des Finances et du Budget d'évaluer, de restructurer et de renforcer le financement du tourisme à travers le réajustement des interventions du crédit hôtelier, mécanisme qui doit asseoir la relance rapide et le développement durable du secteur. Il a, par ailleurs, indiqué au Ministre du Tourisme de travailler en relation avec le Ministre des Transports aériens, le secteur privé et les compagnies aériennes, à l'organisation annuelle au Sénégal, d'un grand salon international du tourisme afin de promouvoir la « destination Sénégal » mais aussi développer le tourisme intérieur.

Le Chef de l'Etat est enfin revenu sur le cinquantenaire de l'Institut sénégalais de Recherches agricoles. Il a saisi cette occasion pour adresser ses chaleureuses félicitations et ses encouragements à l'ensemble des personnels scientifique, technique et administratif de l'ISRA. Il a demandé au Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de

l'Elevage et au Ministre des Finances et du Budget d'accentuer le renforcement des moyens d'intervention et la transformation de l'ISRA en vue de consolider la place stratégique de l'établissement public dans la recherche sur les productions végétales, animales et halieutiques, la reconstitution du capital semencier et l'accélération de la mise en œuvre des politiques et programmes de souveraineté alimentaire.

Le Président de la République a félicité l'équipe nationale de « Beach soccer » pour avoir brillamment remporté son huitième titre continental et l'équipe nationale de football U17 qui a assuré sa qualification à la CAN 2025 et remporté le trophée UFOA/A.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il présidera la journée des Armées au Camp Dial DIOP le vendredi 08 novembre 2024.

Enfin, le Président de la République est revenu sur ses séjours au Royaume d'Arabie saoudite et en République de Türkiye marqués par des échanges fructueux et l'engagement de leurs dirigeants respectifs, Son Altesse Royale Mohamed Ben Salman et le Président Recep Tayyip Erdoğan, à soutenir notre pays dans la mise en œuvre de la « Vision Sénégal 2050 ».

En marge de son séjour en Arabie saoudite, le Président de la République a effectué la Oumra à la Mecque et la Ziara au Prophète Mouhammad (SAS) à Médine. A cette occasion, le Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Ben Abdelaziz AL SAOUD lui a fait une faveur exceptionnelle en ordonnant l'ouverture de la Kaaba. Cela témoigne des liens privilégiés qui unissent nos deux pays et de la haute estime ainsi que de l'attachement des Autorités saoudiennes pour le Sénégal.

Le Président de la République a aussi apprécié la chaleur et les marques d'attention du Président Erdogan, ainsi que la qualité de leurs échanges qui ont porté, entre autres, sur les voies et moyens d'approfondir le partenariat qui lie le Sénégal et la Türkiye.

AU TITRE DES COMUNICATIONS DES MINISTRES :

- Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique a fait le point sur le processus électoral et sur les crues des fleuves Sénégal, Gambie et Casamance ;
- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait la situation hebdomadaire de la gestion des inondations ;
- Le Ministre de la Famille et des Solidarités a fait une communication sur le système de Protection sociale au Sénégal.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique :

- **Monsieur Oumar Ngalla NDIAYE**, Administrateur civil, matricule de solde n°722 189/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar chargé des Affaires administratives, poste vacant ;

- **Monsieur Georges Samba FAYE**, Administrateur civil, matricule de solde n°722 161/K, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kédougou chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Thiès chargé des Affaires administratives, poste vacant ;
- **Monsieur Sidy Guissé DIONGUE**, Administrateur civil, matricule de solde n°516 355/G, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis chargé des Affaires administratives, poste vacant ;
- **Madame Digou Yala Mathilde SADIO**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 879/C, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommée Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Ababacar Sadikh NIANG**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 900/B, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Thiès chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Dominique Coumba Ndoffène Diouf**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 970/E, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Fatick chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Mamadou Habib KAMARA**, Administrateur civil, matricule de solde n°716 358/F, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaolack chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Alsény BANGOURA**, Administrateur civil, matricule de solde n°653 091/L, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur El Hadji Mouhamadou Moustapha GAYE**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 927/G, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kédougou chargé du développement, poste vacant ;
- **Madame Diarryatou NDIAYE**, Administrateur civil, matricule de solde n°737 811/C, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommée Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda chargé du développement, poste vacant ;

- **Monsieur Papa Laïty MAR**, Administrateur civil, matricule de solde n°650 042/C, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Louga chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Djibril DIOP**, Administrateur civil, matricule de solde n°718 238/G, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Diourbel chargé du développement, poste vacant ;
- **Madame Lala CAMARA**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 941/A, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommée Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Tafsir Baba ANNE**, Administrateur civil, matricule de solde n°744 939/H, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Matam chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Bonaventure KALAMO**, Administrateur civil, matricule de solde n°683 111/Z, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kolda chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Ba Ousmane DANFAKHA**, Administrateur civil, matricule de solde n°746 039/C, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou chargé du développement, poste vacant ;
- **Monsieur Cheikh NDIAYE**, Instituteur, matricule de solde n° 609 092/V, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Taïf, Département de Mbacké, poste vacant ;
- **Monsieur Bernard THIOMBANE**, Assistant social, matricule de solde n° 631 714/F, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Kael, Département de Mbacké, poste vacant ;
- **Monsieur Oumar DIOP**, Instituteur, matricule de solde n° 627 373/L, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndorna, Département de Médina Yoro Foulah, poste vacant ;
- **Monsieur Abdoulaye NDAO**, Instituteur, matricule de solde n° 635 917/G, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Mampatim, Département de Kolda, poste vacant ;

- **Monsieur Papa Oumar SALL**, Instituteur, matricule de solde n° 629 049/H, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Thillé Boubacar, Département de Podor, poste vacant ;
- **Monsieur Brino Alouise TOUPANE**, Instituteur, matricule de solde n° 626 790/L, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Boynguel Bamba, Département de Goudiry, poste vacant ;
- **Monsieur Damien DIEDHIOU**, Instituteur, matricule de solde n° 669 342/H, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Tendouck, Département de Bignona, poste vacant ;
- **Monsieur Joseph DIATTA**, Professeur d'Enseignement moyen, matricule de solde n° 626 809/G, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Cabrousse, Département d'Oussouye, poste vacant ;
- **Monsieur Ndiaw GNINGUE**, Instituteur, matricule de solde n° 639 458/E, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Niakhène, Département de Tivaouane, poste vacant ;
- **Monsieur Kamire Arnaud MANEL**, Instituteur, matricule de solde n° 677 251/H, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Loudia Ouoloff, Département d'Oussouye, poste vacant ;
- **Monsieur Lamine MANE**, Maître d'enseignement Technique professionnel, matricule de solde 641 238/D, est nommé Adjoint au Sous-préfet de Agnam Civol, Département de Matam, en remplacement de Monsieur Mor Dior GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre de la Formation Professionnelle,
Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE